

Coût de la vie

J'aimerais examiner certains des aspects de la déclaration du premier ministre. L'un a trait aux subventions au blé de meunerie destiné au marché intérieur. Le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré que le prix minimal en serait de \$3.25. Il a ajouté que le prix versé au producteur de blé canadien pour 10 p. 100 environ de la production destinée aux minoteries canadiennes serait de \$3.25 plus \$1.25, soit \$4.50. Puis, lors de son arrivée à Winnipeg, le ministre chargé de la Commission du blé a ajouté 50c. de plus, ce qui fait \$5. Le 11 septembre, le ministre s'est efforcé de préciser cette déclaration. Je m'applique à démontrer qu'en tentant de reprendre l'initiative, le gouvernement l'a perdue. Après sa déclaration, il a joint la confusion au chaos. Ainsi que le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) l'a remarqué, le gouvernement a voulu expliquer l'inexplicable.

Le 11 septembre, le ministre a distribué un exposé du programme à tous les députés. Cet exposé mentionnait que sous l'égide du nouveau programme de double prix, qui s'applique immédiatement, le gouvernement versera directement sa quote-part à la Commission canadienne du blé, aux producteurs et à d'autres. Le lendemain, soit le 12 septembre, j'ai téléphoné à cette Commission. J'ai fait cet appel parce que dans ma circonscription il existe relativement peu d'établissements de minoterie qui revêtent quelque importance pour la région. Les représentants de cette société m'ont demandé quel montant ils auraient à payer pour du blé de mouture canadien. Ils ne le savaient pas parce qu'ils avaient téléphoné à la Commission canadienne du blé et que celle-ci l'ignorait aussi. On leur demanda de rappeler le lendemain. Voilà à quoi mène la confusion et la perte d'initiative du gouvernement. Celui-ci ne devrait pas tenter par des déclarations spéciales de boucher les trous et de combler les vides. Il lui faudrait proposer une politique claire, réalisable, et la défendre. Voilà le rôle du gouvernement.

● (0420)

Le 12 septembre, j'ai téléphoné à la Commission canadienne du blé et j'ai obtenu le prix international du blé rouge de printemps n° 1 avec les teneurs en protéine, ainsi que le prix au pays, qui était \$1 de moins. C'était le lendemain du jour où le ministre avait fait une déclaration pour expliquer l'inexplicable. Cependant, la Commission canadienne du blé ne vendait pas encore à ce prix. En réalité, elle ne vendait même pas avec l'augmentation de 25c. encore moins avec celle de 50c.

C'est ce que je veux dire par confusion. La Commission vendait alors au prix de \$3.25. Il y a à la Chambre un ministre comptable de la Commission canadienne du blé, et pourtant il existe une telle confusion. Qu'est-il arrivé ensuite? J'ai téléphoné à la Commission aujourd'hui pour demander le prix auquel se vend aujourd'hui le blé de meunerie et le blé canadien rouge de printemps n° 1, généralement le blé de meunerie le plus commun. Il était de \$3.25 pour le meunier canadien. Toutefois, j'ai eu l'impression, et je suis sûr que c'était l'impression de la presse et de la plupart des députés, que c'était le prix maximum. Pas du tout, 14½ p. 100 du blé se vendait aujourd'hui \$3.33 au meunier canadien. Quelle politique suivons-nous. A quoi réagissons-nous?

Une voix: De quoi vous plaignez-vous?

M. Epp: Je me plains non seulement du fait que l'agriculteur canadien qui cultive du blé doit subventionner le consommateur canadien, mais en outre—et ici je reviens à ma prémisse fondamentale—que le gouvernement a mal

[M. Epp.]

géré ses affaires au point qu'il a multiplié cette confusion. Dans un éditorial publié dans le numéro d'aujourd'hui du *Free Press* de Winnipeg qui, je crois, a été fondé par sir Clifford Sifton, ministre de l'Intérieur au temps du régime du premier ministre Laurier, un excellent journal libéral, il était dit que le gouvernement s'est plongé la tête dans le sable dans l'espoir que l'orage passera avant qu'il ne se rende compte de ce qui arrive. Voilà la réaction à l'heure actuelle. Pour moi, le gouvernement a perdu toute volonté de gouverner. Il est heureux d'être là où il est, mais il refuse d'assumer la responsabilité de gouverner, c'est-à-dire d'appliquer des politiques.

Ce qui s'impose pour lutter contre l'inflation, en ce qui concerne l'économie agricole, voilà l'une de mes principales préoccupations ce soir. Voici ce que je voudrais signaler. Je pense que bon nombre de députés ont l'impression qu'on paye actuellement aux agriculteurs les plus hauts prix qu'ils aient jamais reçus dans toutes les annales du pays et qu'ils doivent par conséquent gagner beaucoup d'argent. Il est vrai que les prix des produits agricoles ont atteint un chiffre record. Mais actuellement, si vous allez dans des circonscriptions de l'Ouest du pays, vous constaterez qu'en raison de la montée en flèche du coût de la production et malgré le prix élevé des produits, beaucoup d'agriculteurs ne sont pas dans une meilleure situation qu'ils l'étaient quand leurs produits se vendaient à un prix plus raisonnable et que leur coût de production était à un niveau plus raisonnable.

Ils prennent à présent des risques beaucoup plus grands et ils craignent que le prix de leur produit ne tombe subitement tandis que le coût de la production baisserait moins rapidement. Ils seraient alors dans une situation difficile. Et ce n'est pas tout. La capitalisation, dans l'agriculture de nos jours, atteint un chiffre record, inégalé jusqu'ici. Beaucoup de fermiers doivent capitaliser à 10 p. 100. Nous parlons d'inflation et de hausse des aliments, mais voyons les choses en face. La raison de la hausse du prix de revient, c'est l'inflation, et il n'y a pas de bienfaiteurs. Il est vrai que bon nombre d'agriculteurs sont plus en fonds aujourd'hui qu'ils ne l'étaient il y a quelques années, de 1969 à 1971, mais en fin de compte, leur situation financière n'est pas tellement meilleure, malgré ce qu'en disent les gens. On parle beaucoup de la hausse du prix des aliments, mais on ne nous dit malheureusement rien des autres coûts qui entrent dans la production des aliments.

M. Caccia: C'est ce que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) n'a cessé de vous dire.

M. Nowlan: Ce qu'il nous dit dépend des phases de la lune.

M. Epp: Que m'importe que des membres de l'opposition objectent que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) l'a affirmé parce que dans mes propos précédents, j'ai dit que les cultivateurs reçoivent des prix sans précédent, mais on ne peut considérer les prix seuls, il faut également tenir compte de la marge de bénéfices. On peut payer \$10 une douzaine d'œufs mais si le coût de production est \$9.99, vous vous mettez le doigt dans l'œil.

Il est intéressant de noter—si on revient à la déclaration du premier ministre—que le NPD appuie cette politique agricole. En fait, ils agissent comme si on avait produit un programme en quatre points, comme l'a mentionné aujourd'hui un membre de leur parti, que le gouvernement avait déjà adopté deux des points et s'ils continuent de faire pression, le gouvernement en adoptera d'autres en sorte